

Calendrier 2024

Collectes des déchets

VAUX-SUR-SÛRE

NOUVEAU !

Modification des
horaires des recyparcs
dès janvier 2024





Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots

Barquettes et rapiers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Barquettes et rapiers



Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ Les emballages d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ La frigolite en billes
- ✗ Les emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, plaquette de médicaments, etc.
- ✗ Les bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils électri(ou)oniques
- ✗ Autres objets



ATTENTION !

- ✗ N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).
- ✗ N'accrochez rien à l'intérieur du sac.

Pour un bon recyclage

- ✓ Égouttez et videz bien tous les emballages.
- ✓ Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- ✓ Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- ✓ Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Triez le verre



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Verre résistant aux
hautes températures
(plats au four)



Ampoule à
incandescence
ou halogène

Sac gris ou côté
gris du duobac



Porcelaine,
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal



Verre plat tel que les
vitres et les miroirs



Ampoule économique
ou LED à visser



Néon



Triez les papiers-cartons



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques

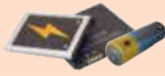
Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Électros et ampoules éco / LED usagés



Petits électros
(GSM, casques audio...)



Ampoules
économiques
ou LED



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons

Sac Bleu PMC



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



Déchets non recyclables et non dangereux



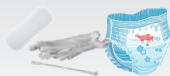
Papier aluminium



Pochons de jus de fruits, emballages souples de nourriture pour chats



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents,...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée, anciennes ampoules à incandescence...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :

- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
- Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.

- Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Pour les duobacs :

- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
- Le couvercle doit être fermé.
- Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
- Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac Bleu PMC



VOS COLLECTES



Conseils

- **Triez** correctement vos déchets et utilisez uniquement les sacs/duobacs autorisés.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** du matin le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie).

Cas particuliers

- **Le camion n'est pas passé ?** Contactez IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 1). Afin que nous vérifiions les tracés GPS du camion, précisez la date, le type de collecte ainsi que vos coordonnées complètes.
- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au collecteur.
- **Routes enneigées ?** Nous faisons le maximum pour assurer les collectes. Toutefois, si vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée, soyez compréhensifs. Rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie ou qu'ils ne s'envolent pas et ressortez-les pour la collecte suivante.
- **Sacs déchirés ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs bleus PMC dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger avec un abri grillagé. Découvrez 2 tutos sur www.idelux.be.

Infos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (Emballages plastiques, emballages métalliques, cartons à boissons)	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	2 fois par an
Collecte séparée en duobac	Collecte en sac bleu au nom d'IDELUX Environnement	Collecte sur inscription uniquement (voir page 6)
	<p>* Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.</p>	

Plus d'infos ?



www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

Zone 1

Assenois, Chaumont, Chenogne, Grandru, Hompré, Jodenville, Lavaselle, Losange, Mande-Sainte-Marie, Mesy, Morhet, Poisson-Moulin, Remichampagne, Remience, Remoiville, Salvacourt, Sibret, Villeroux



Les mardis

Mardis fériés :
collecte avancée au samedi qui précède



Les vendredis*, semaines paires

Zone 2

Bercheux, Cobreville, Fagne-Wéry, Grand-Pré, Juseret, La Barrière, Lescheret, Lionfaing, Nives, Planchipont, Rosière-la-Grande, Rosière-la-Petite, Sûre, Vaux-sur-Sûre



Les jeudis

Jeudis fériés :
collecte reportée au samedi qui suit



Les vendredis*, semaines paires

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment s'inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès d'IDELUX Environnement (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

Inscription uniquement par téléphone

auprès d'IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 2)
durant les périodes autorisées pour votre commune :
du **08/04 au 12/04** et du **21/10 au 25/10**
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Encombrants acceptés

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Sont acceptés (jusqu'à **2 m³** maximum par ménage et par collecte) :

- **Déchets électr(on)iques de grande taille** (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- **Encombrants combustibles** (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- **Encombrants en bois** (palette, meuble, planche, piquet...)
- **Encombrants en plastique rigide** (toboggan, bac à sable, grosse bassine, gros jouet style maisonnette de jardin...)
- **Encombrants métalliques** (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- **Enroulables** (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- **Matelas**

Déchets refusés

- **Petits électros** (grille-pain, sèche-cheveux...)
- **Verre plat** (vitres, miroirs...)
- **Inertes** (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- **PVC rigide** (lambris, tuyaux)
- **Plâtre** (plaques)
- **Pneus**
- **Déchets verts** (branches)
- **Déchets dangereux et toxiques** (peintures...)
- **Encombrants issus d'activités professionnelles**

À apporter au recyparc
(QR code pour les professionnels)

• **Déchets organiques et résiduels**

• **Emballages PMC**

• **Papiers et cartons**

• **Bouteilles et bocaux en verre**

À déposer aux collectes adéquates

• **Sacs remplis de petits déchets non triés**

À retirer

• **Bonbonnes de gaz**

Infos
www.mabouteillegaz.be

VOTRE RECYPARC



Coordonnées et horaires

Chemin de Martifet, 2 à 6640 Vaux-sur-Sûre - 061 26 69 57

NOUVEAU !

Horaire unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Les recyparc seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Fermetures exceptionnelles 2024

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ma. 2		Je. 14	Ma. 30	Me. 1 ^{er} Je. 9	Je. 13		Je. 15	Ve. 27	Je. 10	Ve. 1 ^{er} Sa. 2	Ve. 20 Ma. 24 Me. 25 Je. 26 Ma. 31

Actions spéciales

Pour une seconde vie, rapportez-les au recyparc !

- Collecte des **vélos en bon état** : samedi **20 avril 2024**
- Collecte des **jouets en bon état** : samedi **19 octobre 2024**

Préparez votre visite

1. Triez correctement vos déchets chez vous : vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).
5. Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Déchets acceptés

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

Plus d'infos ?



www.idelux.be > Déchets > Les recyparc

**Avez-vous retiré
les piles et les batteries
de vos appareils usagés ?**



**Un appareil usagé qui contient
encore une batterie ou des piles
peut prendre feu.**

**Pour éviter les incendies,
retirez piles et batteries
de vos appareils et déposez
chaque déchet au recyparc
dans la filière adéquate.**



Maîtriser les coûts, et donc votre taxe déchets, une priorité pour IDELUX Environnement



C'est pourquoi nous travaillons à l'optimisation des services : modification des horaires des recyparcs, réorganisation des collectes, optimisation des filières et recherche de financements extérieurs.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JANVIER

		Zone 1	Zone 2		
Congés scolaires	LUNDI 1			Nouvel an - Recyparcs fermés	SEM 1
	MARDI 2			Recyparcs fermés	
	MERCREDI 3				
	JEUDI 4				
	VENDREDI 5				
	SAMEDI 6				
	DIMANCHE 7				
LUNDI 8					SEM 2
MARDI 9					
MERCREDI 10					
JEUDI 11					
VENDREDI 12					
SAMEDI 13					
DIMANCHE 14					
LUNDI 15					SEM 3
MARDI 16					
MERCREDI 17					
JEUDI 18					
VENDREDI 19					
SAMEDI 20					
DIMANCHE 21					
LUNDI 22					SEM 4
MARDI 23					
MERCREDI 24					
JEUDI 25					
VENDREDI 26					
SAMEDI 27					
DIMANCHE 28					
LUNDI 29					SEM 5
MARDI 30					
MERCREDI 31					



Biométhaniser pour produire du compost et de l'énergie



Depuis le 1^{er} janvier, toutes les communes wallonnes doivent collecter séparément les déchets organiques. Dans la zone IDELUX, nous respectons cette obligation depuis 2005 déjà ! Aujourd'hui, nous poursuivons l'optimisation de cette filière : sensibilisation, contrôles qualité sur le terrain et amélioration des procédés de biométhanisation, de production d'énergie et de compostage.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



FÉVRIER

		Zone 1	Zone 2	
	JEUDI 1			
	VENDREDI 2			
	SAMEDI 3			
	DIMANCHE 4			
	LUNDI 5			SEM 6
	MARDI 6			
	MERCREDI 7			
	JEUDI 8			
	VENDREDI 9			
	SAMEDI 10			
	DIMANCHE 11			
	LUNDI 12			SEM 7
Congé	MARDI 13			Mardi gras
	MERCREDI 14			
	JEUDI 15			
	VENDREDI 16			
	SAMEDI 17			
	DIMANCHE 18			
	LUNDI 19			SEM 8
	MARDI 20			
	MERCREDI 21			
	JEUDI 22			
	VENDREDI 23			
	SAMEDI 24			
	DIMANCHE 25			
	LUNDI 26			SEM 9
Congés scolaires	MARDI 27			
	MERCREDI 28			
	JEUDI 29			



Composter et pailler pour des jardins zéro déchet

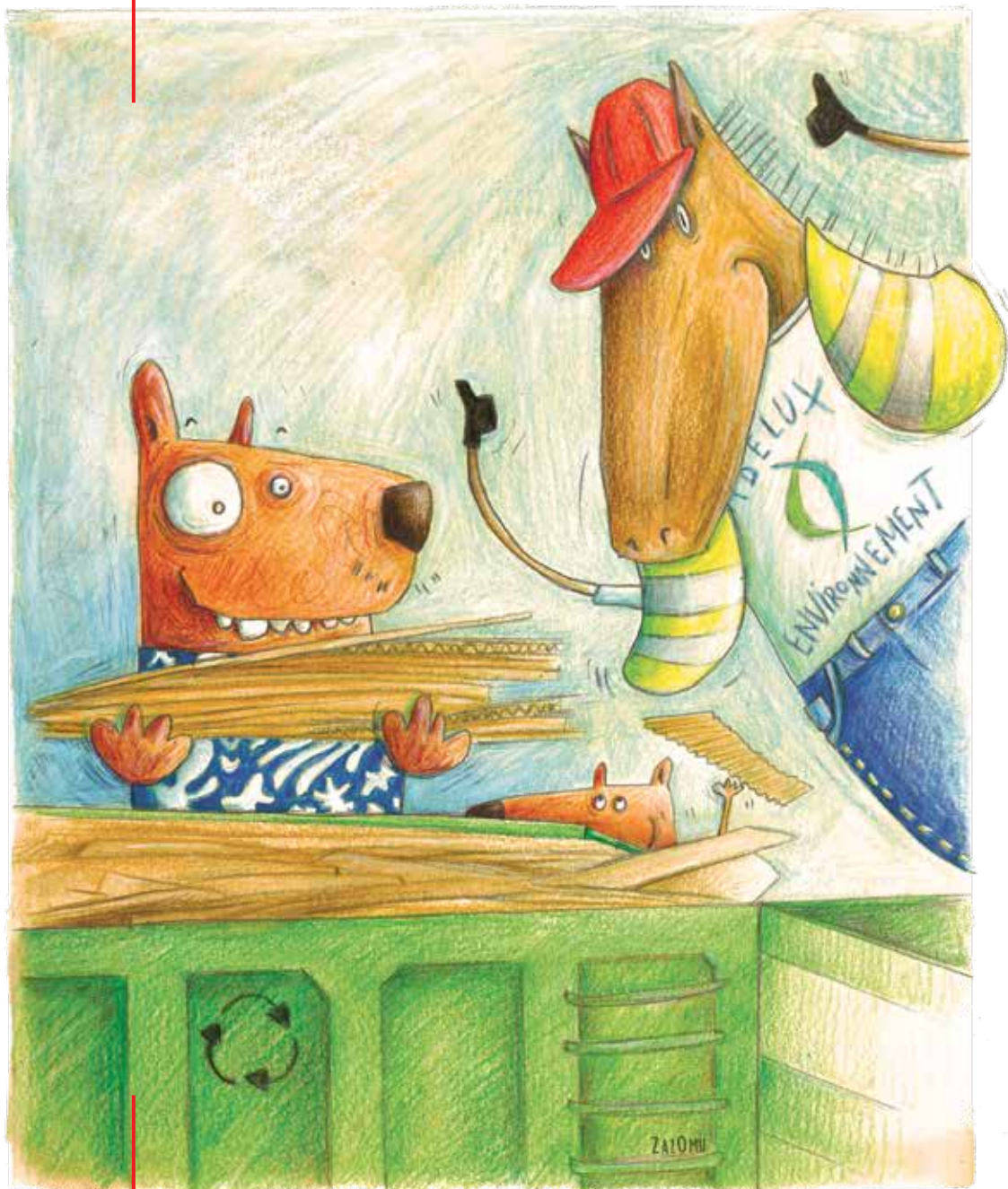


Les déchets organiques (cuisine et jardin) représentent 20 % des déchets ménagers. Les gérer chez soi est économique et écologique. Pour vous y aider, IDELUX Environnement et son réseau d'assistants compostage mènent de nombreuses actions. Tous au compost !

		Zone 1	Zone 2	
Congés scolaires	VENDREDI 1			
	SAMEDI 2			
	DIMANCHE 3			
	LUNDI 4			SEM 10
	MARDI 5			
	MERCREDI 6			
	JEUDI 7			
	VENDREDI 8			
	SAMEDI 9			
	DIMANCHE 10			
LUNDI 11			SEM 11	
MARDI 12				
MERCREDI 13				
JEUDI 14			Recyparcs fermés	
VENDREDI 15				
SAMEDI 16				
DIMANCHE 17				
LUNDI 18			SEM 12	
MARDI 19				
MERCREDI 20				
JEUDI 21			Grand Nettoyage de Printemps*	
VENDREDI 22				
SAMEDI 23				
DIMANCHE 24				
LUNDI 25			SEM 13	
MARDI 26				
MERCREDI 27				
JEUDI 28				
VENDREDI 29				
SAMEDI 30				
DIMANCHE 31			Pâques	



Respecter les consignes



Respecter les consignes données par vos préposés, c'est aussi respecter ces personnes qui travaillent chaque jour à la préservation de notre environnement.

Vous hésitez sur une consigne de tri ?

N'hésitez pas à les questionner. Ils sont là pour vous guider.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

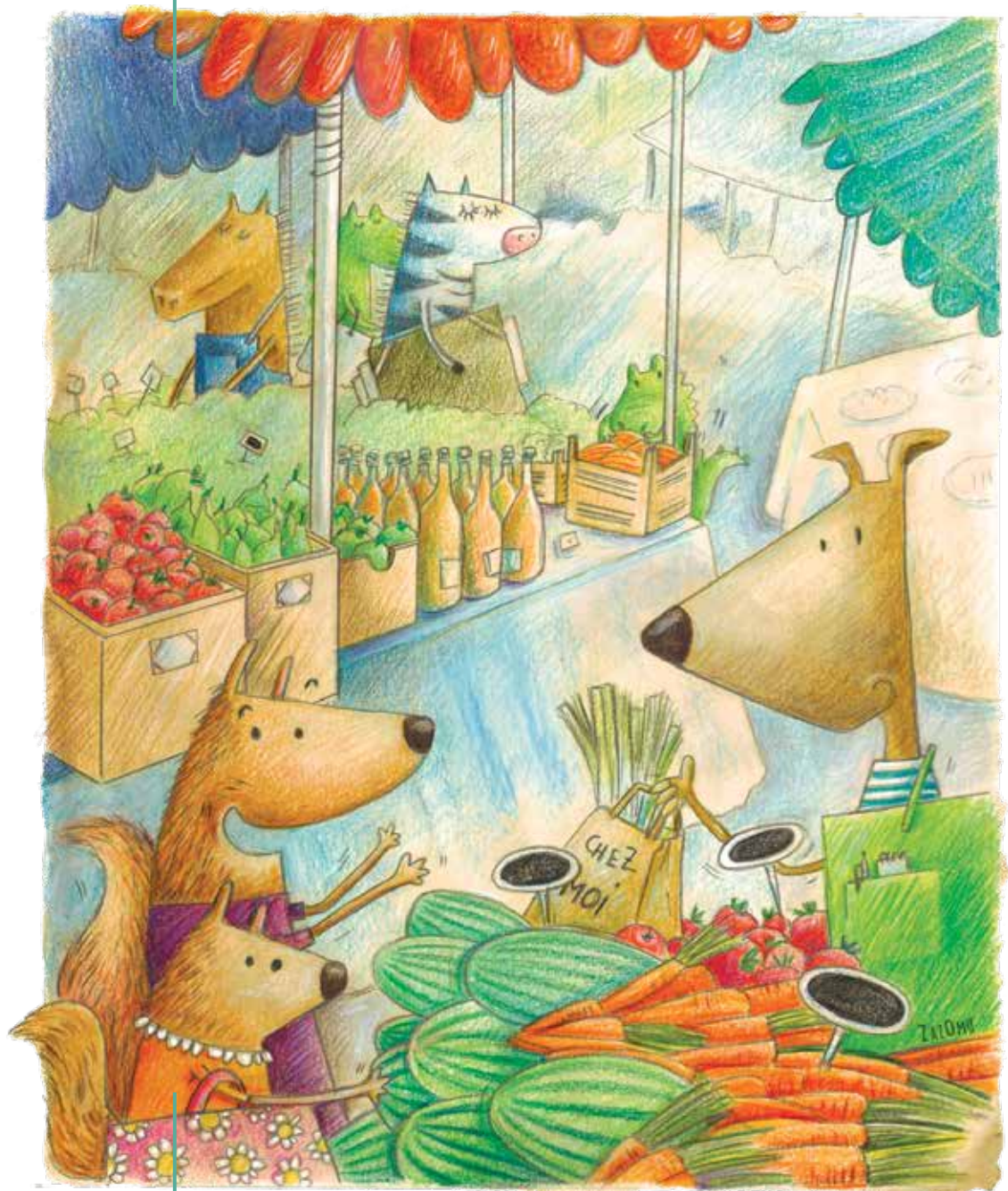


AVRIL

		Zone 1	Zone 2		SEM 14
Février	LUNDI 1			Lundi de Pâques	
	MARDI 2				
	MERCREDI 3				
	JEUDI 4				
	VENDREDI 5				
	SAMEDI 6				
	DIMANCHE 7				
	LUNDI 8			Période d'inscription encombrants, voir page 6	SEM 15
	MARDI 9				
	MERCREDI 10				
	JEUDI 11				
	VENDREDI 12				
	SAMEDI 13				
	DIMANCHE 14				
	LUNDI 15				SEM 16
	MARDI 16				
	MERCREDI 17				
	JEUDI 18				
	VENDREDI 19				
	SAMEDI 20			Collecte de vélos en bon état au recyparc	
	DIMANCHE 21				
	LUNDI 22				SEM 17
	MARDI 23				
	MERCREDI 24				
	JEUDI 25				
	VENDREDI 26				
	SAMEDI 27				
	DIMANCHE 28				
Congés scolaires	LUNDI 29				SEM 18
	MARDI 30			Recyparcs fermés	



Adopter des gestes simples pour réduire les déchets



Chaque geste compte : boire l'eau du robinet, éviter le gaspillage alimentaire, limiter la surconsommation, acheter en vrac, privilégier les produits locaux, réparer au lieu de jeter ...
S'ils paraissent anodins à l'échelle individuelle, ces gestes ont un impact bien réel si nous nous y mettons tous !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

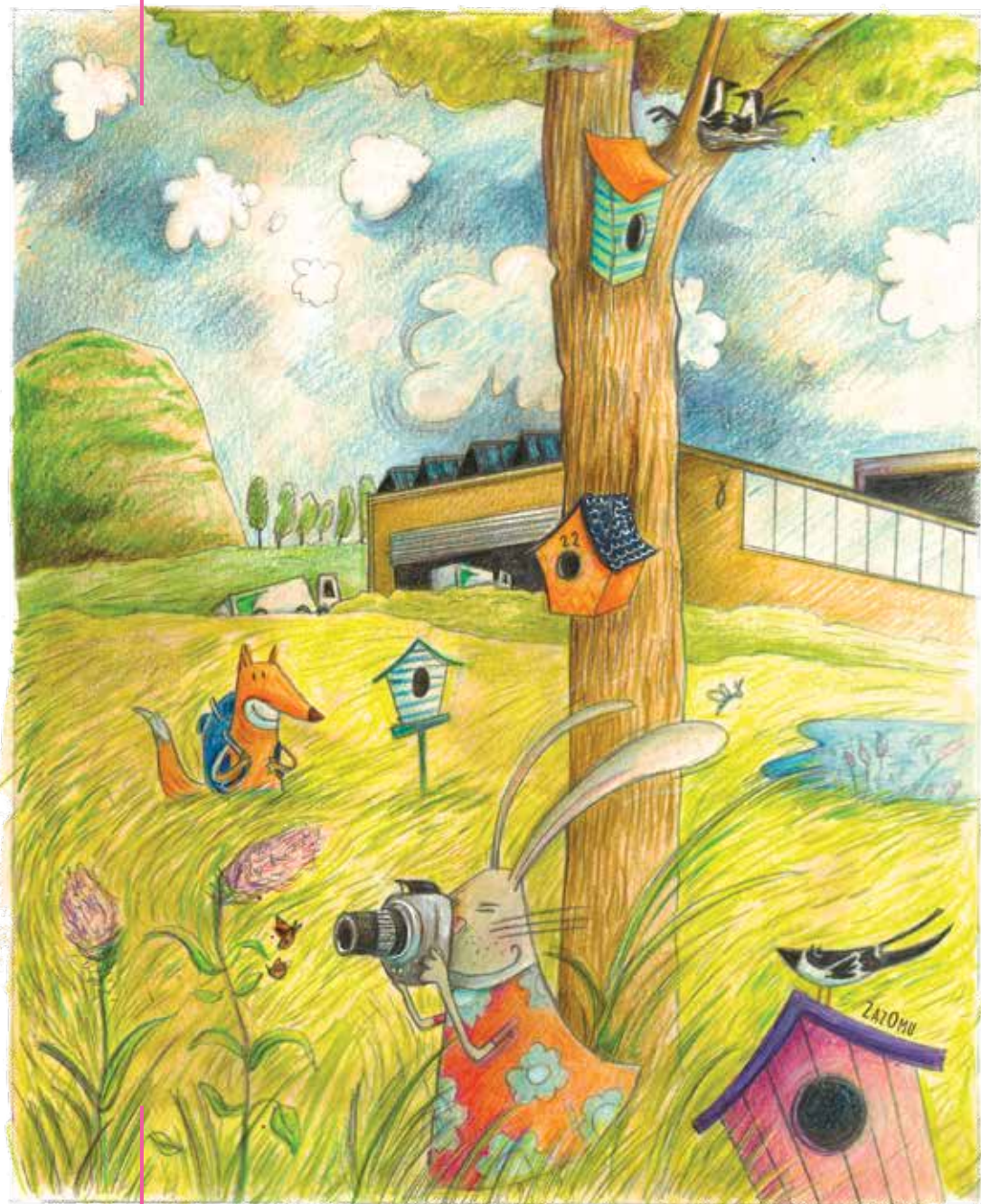


MAI

		Zone 1	Zone 2		
Congés scolaires	MERCREDI	1		Fête du travail - Recyparcs fermés	
	JEUDI	2			
	VENDREDI	3			
	SAMEDI	4			
	DIMANCHE	5			
	LUNDI	6			SEM 19
	MARDI	7			
	MERCREDI	8			
	JEUDI	9			Ascension - Recyparcs fermés
	VENDREDI	10			
SAMEDI	11				
DIMANCHE	12			Fête des mères	
LUNDI	13			SEM 20	
MARDI	14				
MERCREDI	15				
JEUDI	16				
VENDREDI	17				
SAMEDI	18				
DIMANCHE	19			Pentecôte	
Février	LUNDI	20		Lundi de Pentecôte	
	MARDI	21			
	MERCREDI	22			
	JEUDI	23			
	VENDREDI	24			
	SAMEDI	25			
	DIMANCHE	26			
	LUNDI	27			SEM 22
	MARDI	28			
	MERCREDI	29			
JEUDI	30				
VENDREDI	31				



Préserver l'environnement autour de nos sites



Afin de préserver l'environnement, de nombreuses règles techniques et administratives encadrent les sites de valorisation des déchets. Étanchéité des infrastructures, épuration des lixiviats, contrôle des déchets entrants, gestion des anciens centres d'enfouissement technique... Ajoutez-y notre volonté de préserver la biodiversité et vous comprendrez pourquoi les sites d'IDELUX Environnement de Habay et de Tenneville sont certifiés EMAS.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JUIN

		Zone 1	Zone 2	
SAMEDI	1			
DIMANCHE	2			
LUNDI	3			SEM 23
MARDI	4			
MERCREDI	5			
JEUDI	6			
VENDREDI	7			
SAMEDI	8			
DIMANCHE	9			Fête des pères Elections
LUNDI	10			SEM 24
MARDI	11			
MERCREDI	12			
JEUDI	13			Recyparcs fermés
VENDREDI	14			
SAMEDI	15			
DIMANCHE	16			
LUNDI	17			SEM 25
MARDI	18			
MERCREDI	19			
JEUDI	20			
VENDREDI	21			
SAMEDI	22			
DIMANCHE	23			
LUNDI	24			SEM 26
MARDI	25			
MERCREDI	26			
JEUDI	27			
VENDREDI	28			
SAMEDI	29			
DIMANCHE	30			



Trier correctement les déchets



Vous n'en êtes peut-être pas conscient, mais les erreurs de tri sont responsables de nombreux accidents sur nos sites, nos recyparcs ou lors des collectes. Par exemple, les déchets électroniques, les piles, les batteries, les huiles moteur... sont hautement inflammables. Mélangés à des déchets combustibles (plastiques rigides, encombrants, emballages PMC...), ils peuvent provoquer des incendies.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JUILLET

		Zone 1	Zone 2	
LUNDI	1			SEM 27
MARDI	2			
MERCREDI	3			
JEUDI	4			
VENDREDI	5			
SAMEDI	6			
DIMANCHE	7			
LUNDI	8			SEM 28
MARDI	9			
MERCREDI	10			
JEUDI	11			
VENDREDI	12			
SAMEDI	13			
DIMANCHE	14			
LUNDI	15			SEM 29
MARDI	16			
MERCREDI	17			
JEUDI	18			
VENDREDI	19			
SAMEDI	20			
DIMANCHE	21			Fête nationale
LUNDI	22			SEM 30
MARDI	23			
MERCREDI	24			
JEUDI	25			
VENDREDI	26			
SAMEDI	27			
DIMANCHE	28			
LUNDI	29			SEM 31
MARDI	30			
MERCREDI	31			

Congés scolaires



Collecter séparément les matelas et les recycler



Les encombrants représentent 10 % de nos déchets.
Collecter séparément les matelas au recyparc permettra
de réduire cette fraction.
Tout bénéfice pour notre environnement.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



AOÛT

		Zone 1	Zone 2		
Congés scolaires	JEUDI	1			
	VENDREDI	2			
	SAMEDI	3			
	DIMANCHE	4			
	LUNDI	5			SEM 32
	MARDI	6			
	MERCREDI	7			
	JEUDI	8			
	VENDREDI	9			
	SAMEDI	10			
	DIMANCHE	11			
	LUNDI	12			SEM 33
	MARDI	13			
	MERCREDI	14			
	JEUDI	15			Assomption - Recyparcs fermés
	VENDREDI	16			
	SAMEDI	17			
	DIMANCHE	18			
	LUNDI	19			SEM 34
	MARDI	20			
	MERCREDI	21			
	JEUDI	22			
	VENDREDI	23			
	SAMEDI	24			
	DIMANCHE	25			
	LUNDI	26			Rentrée des classes
	MARDI	27			
	MERCREDI	28			
	JEUDI	29			
	VENDREDI	30			
	SAMEDI	31			



Le bon déchet, le bon jour, à la bonne heure,
et au bon endroit !



Pour que les déchets n'encombrent pas la chaussée, il faut les mettre
en bordure de voirie, le bon jour et pour **5 h** du matin.
Besoin d'un rappel ?
Téléchargez l'application « Recycle! » sur votre GSM.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



SEPTEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
DIMANCHE	1			
LUNDI	2			SEM 36
MARDI	3			
MERCREDI	4			
JEUDI	5			
VENDREDI	6			
SAMEDI	7			
DIMANCHE	8			
LUNDI	9			SEM 37
MARDI	10			
MERCREDI	11			
JEUDI	12			
VENDREDI	13			
SAMEDI	14			
DIMANCHE	15			
LUNDI	16			SEM 38
MARDI	17			
MERCREDI	18			
JEUDI	19			
VENDREDI	20			
SAMEDI	21			
DIMANCHE	22			
LUNDI	23			SEM 39
MARDI	24			
MERCREDI	25			
JEUDI	26			
Congé VENDREDI	27			Fête de la FWB - Recyparcs fermés
SAMEDI	28			
DIMANCHE	29			
LUNDI	30			SEM 40



Le réemploi au recyparc : écologique, économique et solidaire !



Collecte de vélos en avril et de jouets en octobre et, prochainement, espaces « réemploi » : le réemploi se joue aussi au recyparc. Objectifs : préserver nos ressources naturelles et réduire les quantités de déchets, le tout au profit des associations locales.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



OCTOBRE

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 41
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			Recyparcs fermés
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			Élections
LUNDI	14			SEM 42
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			SEM 43
MARDI	22			Période d'inscription encombrants, voir page 6
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			
LUNDI	28			SEM 44
MARDI	29			
MERCREDI	30			
JEUDI	31			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc

Congés scolaires



Granulats recyclés et matériauthèque, un choix malin pour vos projets de construction ou de rénovation



Les déchets inertes représentent 20 % des déchets ménagers. Depuis plusieurs années, IDELUX Environnement les transforme en granulats recyclés. Aujourd'hui, nous allons encore plus loin en créant un magasin de matériaux de seconde main.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

NOVEMBRE

Zone 1 **Zone 2**

		Zone 1	Zone 2	
Février	VENDREDI 1			Toussaint - Recyparcs fermés
	SAMEDI 2			Recyparcs fermés
	DIMANCHE 3			
	LUNDI 4			SEM 45
	MARDI 5			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc
	MERCREDI 6			
	JEUDI 7			
	VENDREDI 8			
	SAMEDI 9			
	DIMANCHE 10			
Février	LUNDI 11			Armistice
	MARDI 12			
	MERCREDI 13			
	JEUDI 14			
	VENDREDI 15			
	SAMEDI 16			
	DIMANCHE 17			
	LUNDI 18			SEM 47
	MARDI 19			
	MERCREDI 20			
	JEUDI 21			
	VENDREDI 22			
	SAMEDI 23			
	DIMANCHE 24			
	LUNDI 25			SEM 48
	MARDI 26			
	MERCREDI 27			
	JEUDI 28			
	VENDREDI 29			
	SAMEDI 30			



Vous + nous = l'environnement gagnant !



Nous pouvons être fiers des services mis en place pour valoriser les déchets. Au final, grâce à votre participation, 20 % des déchets sont biométhanisés et/ou compostés ; 43 % sont recyclés ; 37 % sont valorisés avec récupération d'énergie et moins d'1 % sont mis en centre d'enfouissement technique. Merci !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et **lundis**



DÉCEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
DIMANCHE	1			
LUNDI	2			SEM 49
MARDI	3			
MERCREDI	4			
JEUDI	5			
VENDREDI	6			
SAMEDI	7			
DIMANCHE	8			
LUNDI	9			SEM 50
MARDI	10			
MERCREDI	11			
JEUDI	12			
VENDREDI	13			
SAMEDI	14			
DIMANCHE	15			
LUNDI	16			SEM 51
MARDI	17			
MERCREDI	18			
JEUDI	19			
VENDREDI	20			Recyparcs fermés
SAMEDI	21			
DIMANCHE	22			
LUNDI	23			SEM 52
MARDI	24			Recyparcs fermés
MERCREDI	25			Noël - Recyparcs fermés
JEUDI	26			Recyparcs fermés
VENDREDI	27			
SAMEDI	28			
DIMANCHE	29			
LUNDI	30			SEM 53
MARDI	31			Recyparcs fermés

Congés scolaires



Duobac



Sac bleu PMC



Encombrants, sur
inscription uniquement



CONTACTS UTILES

Pour les personnes
à mobilité réduite,
contactez votre commune
au **+32 61 25 00 09**
+32 61 26 09 93

Votre commune organise un service de ramassage pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se rendre au recyparc.

cpas.ila@vauxsursure.be

Pour toute question,
contactez
IDELUX Environnement
au **+32 63 23 19 87**

- **Tapez 1** pour des déchets non ramassés ou un problème de collecte
- **Tapez 2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants
- **Tapez 3** pour une question concernant votre recyparc ou pour la vidange d'une bulle à verre
- **Tapez 4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation

Téléchargez sur votre GSM
**l'application
Recycle!**

Vous aurez toujours sous la main les horaires d'ouverture des recyparcs et grâce aux notifications de rappel, vous n'oublierez plus de sortir vos déchets !

Et aussi

www.idelux.be > Déchets
www.trionsmieux.be ou www.fostplus.be et sur :



Que signifie
le logo
Point Vert?



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage, et ce n'est pas une règle de tri.



L'illustratrice



<https://youtu.be/y6ozjluWUiw>

Merci à **Murielle DAUBY**, alias ZAZOMU, pour ses illustrations humoristiques pleines de douceur. Murielle habite Neufchâteau. Formée à Saint-Luc en illustration, elle enseigne aujourd'hui les arts plastiques à l'Athénée royal de Bastogne-Houffalize.

Vous voulez en savoir plus ?
Découvrez la préparation des illustrations
du calendrier **en vidéo**

Vous aimeriez illustrer notre prochain calendrier ?
Contactez-nous à dechets@idelux.be.